

EDITO JUILLET. PLFSS.

- Tu es au courant du prochain projet de loi du gouvernement de la Sécu ?
- Non pourquoi ?
- Le gouvernement veut décider des futures politiques sociales. Exonération des cotisations des employeurs, création ou suppression de prestations par exemple.
- Et pour nous retraités, ça changera quoi ?
- Ça enclenche le virage domiciliaire.
- C'est quoi ce truc ?
- C'est le maintien des personnes en perte d'autonomie à domicile. Trois grandes entreprises privées ont fait pression pour ça.
- C'est grave ?
- Ça pourrait être une bonne idée si les EHPAD ne devenaient pas à terme, une exception. Les Départements auraient la gestion financière des personnes maintenues à domicile, l'ARS la gestion des EHPAD.
- Et ce n'est pas une bonne idée ?
- Je ne pense pas parce que l'État fiscalise déjà le financement de la protection sociale au travers de la Contribution Additionnelle de Solidarité et d'Autonomie, la CASA, sachant qu'il a déjà détourné 1 milliard chaque année consacré à l'autonomie.
- Sans oublier la CSG pour laquelle l'État pense déjà à un nouvel impôt au détriment des cotisations sociales.
- Et alors l'APA et la Prestation Compensation Handicapés, ça devient quoi ?
- Une seule prestation d'autonomie domicile avec un tarif national plancher.
- Un tarif plancher ?
- Oui, une enveloppe calculée sur la base d'environ 23€, gérée par les Départements, au prorata du nombre d'heures d'aide apportée aux personnes en perte d'autonomie.
- Et l'intergénérationnel dans tout ça ?
- Envolé. Le Gouvernement évoque l'idée d'une labellisation des contrats dépendance qui apporteraient un socle minimum de prestations au souscripteur, à un tarif négocié entre assurance et État.
- Ben, c'est la porte ouverte aux assureurs alors ?
- Effectivement, via des prêts viagers ou hypothécaires. Déjà les assureurs prévoient une augmentation annuelle de 10% de souscripteurs.
- Tu m'étonne, 4 millions de futures personnes en perte d'autonomie d'ici 2025, c'est tentant !
- Korian doit se frotter les mains ! Il a déjà créé des partenariats avec de grandes enseignes de la distribution. D'ailleurs, les salariés de Casino, Monoprix, Prisunic, pour ne pas les nommer, se voient proposer des formations de reconversion dans les services d'aide à la personne. Mais quelle sera la valeur de ce diplôme ?
- Il faut bien penser à la reconversion des caissières. Elles passent de la marchandise à la santé, alors que la santé n'est pas une marchandise !
- Et vous la CGT, bien sûr vous n'avez rien à dire, pas de propositions !
- Bien au contraire ! D'abord, nous rejetons la création de la 5ième branche de la Sécu parce que la perte de l'autonomie doit être assurée par la Sécu dans sa branche maladie.
- D'ailleurs, la CGT revendique la mise en place d'un grand service public de l'aide à l'autonomie, regroupant et intégrant l'ensemble des personnels concernés, que ce soit à domicile ou en établissement.
- Il faut offrir à toutes les personnes un service de proximité dans les mêmes conditions sur l'ensemble du territoire.
- Nous réaffirmons aussi, la suppression de la discrimination entre les moins de 60 ans qui bénéficient de la PCH, et les plus de 60 ans qui bénéficient de l'APA.

- Si je comprends bien, pour la CGT, la question de l'autonomie doit s'inscrire dans une politique globale de reconquête de la Sécu renforcée, intégrale et universelle.
- **TU AS TOUT COMPRIS.**
- Le gouvernement veut nous entraîner vers une réforme sociétale n'ayant pour seul objectif nous faire oublier volontairement que la Sécu est issue du Conseil National de la Résistance, à savoir « protéger de la naissance à la mort ».
- Dans la dernière intervention du Président, l'attaque était frontale et globale. Même le dossier des retraites est aggravé par rapport à la réforme Touraine qui exigeait déjà 43 ans de cotisations pour un départ à 62 ans. Maintenant ce serait un départ à 64 ans.
- N'en déplaise à nos gouvernants, vieillir ça n'est pas un risque, c'est l'ordre naturel des choses.
- Alors, construisons une mobilisation de grande ampleur. L'occasion nous en est donnée le 1er octobre.

HUMAINEMENT, FINANCIEREMENT, UN AUTRE DEMAIN EST POSSIBLE. IL SE PREPARE MAINTENANT ET ENSEMBLE.